



Formation

Animer et faire vivre un réseau en présentiel et distanciel

Pour toute demande ou pour vous inscrire, contactez romain@supertilt.fr, 0666987635

Description



Pour les organisations qui ont des entités ou des équipes réparties sur plusieurs sites ou qui ont un maillage territorial, il y a un enjeu fort de maintenir le lien entre les personnes, notamment sur des sujets transversaux. L'animation de réseaux de partenaires ou de collaborateurs fait désormais partie du quotidien et de nouveaux rôles ont émergé : les animateurs et facilitateurs de réseaux et de communautés de pratiques.

Les enjeux pour ces personnes sont multiples : créer des événements qui ont du sens, qui mobilisent, où de plus en plus la participation des invités est demandée pour qu'ils aient envie de revenir. Créer ce sentiment d'appartenance à cette communauté

est un exercice sur le long terme qui fera appel à l'énergie des animateurs et à leur capacité à se renouveler.

Dans cette formation, les participants expérimentent d'autres façons d'animer des communautés, en repositionnant leurs invités comme des acteurs clés. A partir de techniques et d'outils concrets, les participants sauront comment (re)dynamiser leur communauté en présentiel et en distanciel.

Objectifs de la formation

- Maintenir le lien de la communauté et les gens mobilisés entre 2 événements
- Pratiquer de nouveaux formats de réunions favorisant la créativité
- Animer des ateliers avec la bonne posture de facilitateur
- Imaginer des événements dynamiques en présentiel ou en distanciel



En résumé

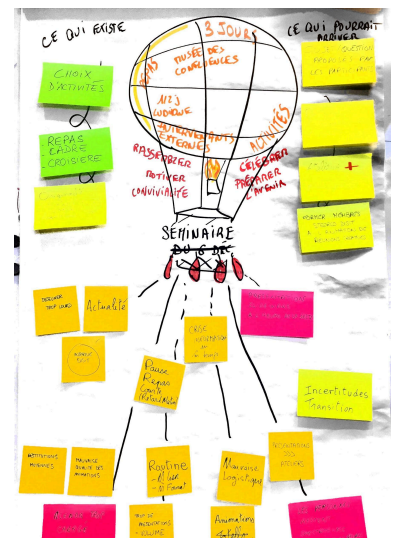
Public	Cette formation s'adresse • Animateurs de groupes de travail • Animateurs de réseaux • Acteur de l'accompagnement au changement • Acteur des transformations digitales • Managers • Facilitateur • Coachs
Répartition du contenu	50% théorie, 50% pratique
Capacité	12 personnes maximum
Prérequis	Avoir déjà participé et/ou animer des réunions
Tarif	Voir devis ou convention de formation
Durée	14 heures

SuperTilt

Programme de la formation « Animer et faire vivre un réseau en présentiel et distanciel »

Jour 1

- Postures et techniques de facilitation
 - Ouverture / Exploration / Fermeture
 - Espace de jeu
 - Limites
 - Règles
 - Artefacts
 - Buts
 - Les canaux de communications
 - Les jeux incontournables
 - Être maître du jeu
- Animer des réunions
 - Etablir un cadre avec les 7P
 - Les types de personnalités
 - La gestion du temps
 - Les rôles
 - Pratiques d'inclusion, brise-glace et énergiseurs
 - Techniques incontournables à connaître
 - L'animation de la réunion
 - L'après-réunion et le débriefing
- Faciliter des ateliers
 - Encadrer/recadrer
 - Posture haute et posture basse
 - Diverger/converger
- Principes d'animation en grands groupes
 - Créer un livrable commun
 - Lâcher-prise et laisser faire
 - Principes du Host leadership
 - Cadre de référence
 - Les transitions entre les séquences
 - L'ouverture et la clôture
 - Préparer un atelier ou une réunion à l'échelle
 - Animer un atelier ou une réunion à l'échelle
 - Débriefing un atelier ou une réunion à l'échelle
- Les formats pour les grands groupes
 - Forum Ouvert
 - Table de dialogue
 - World Café
 - Bocal à poissons



SuperTilt

Jour 2

- Animation en distanciel
 - Principes de base de la facilitation graphique
 - Gestion du rythme et des énergies
 - Élaborer des instructions faciles à comprendre
 - Les considérations techniques et logistiques
 - Les techniques incontournables à connaître
 - Préparer sa réunion/son atelier à distance
 - Animer sa réunion/son atelier à distance
 - Utiliser les sous-groupes
 - Les tableaux blancs virtuels
- Création et animation d'une communauté
 - Définir son identité
 - Elaborer les expériences
 - Structurer son organisation
 - L'outil de définition d'une communauté



Formateur



Romain Couturier est coach agile, facilitateur et facilitateur graphique. Il accompagne les équipes et les organisations dans l'amélioration de leur collaboration afin de livrer des produits de meilleure qualité pour leurs utilisateurs et leurs clients.

Son profil est disponible sur <https://www.linkedin.com/in/romaincouturier>

Pédagogie

Cette formation est basée sur une pédagogie progressive qui permet à chacune et chacun d'apprendre et maîtriser pas à pas les concepts abordés.

Une partie de la formation est exécutée en pédagogie inversée, c'est-à-dire que les apprentissages se font par l'introspection de chaque participant et les partages au reste du groupe.

Les ressources pédagogiques utilisées sont :

- Accueil des stagiaires
- Supports de formation réalisés en direct en facilitation graphique
- Présentations théoriques
- Etude de cas concrets
- Jeux d'apprentissage
- Replays en cas d'enregistrements vidéos
- Démonstration
- Exercices
- Mise à disposition en ligne des supports à la suite de la formation

Suivi et modalités d'évaluation

- Feuilles de présence ou replay de la session de formation
- Questions orales
- Exercices
- Mises en situation
- Formulaire d'auto-évaluation de la formation

Moyens techniques mis à disposition

- Présentiel
 - Tables
 - Chaises
 - Notes repositionnables
 - Feutres
 - Feuilles A4
 - Tableau blanc



- Rouleau papier
- Enceinte
- Livres de références
- Eau
- Vidéoprojecteur
- Distanciel
 - Système de visioconférence
 - Tableau blanc virtuel
 - Outils tiers pour des exercices dédiés
 - Groupes privés d'échange
 - Accès 24h/24h et 7j/7j au site supertilt.fr

Modalités et délai d'accès

- En cas d'achat par le site supertilt.fr : accès dès réception du paiement
- En cas de montage de dossier : accès dès réception de la convention de formation signée

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les détails précis en fonction du handicap, contacter romain@supertilt.fr

En présentiel :

Pour les formations intra-entreprises, l'accessibilité des locaux est garantie par le client organisateur.

Pour les formations inter-entreprises, l'accessibilité des locaux est garantie par SuperTilt. Le contenu de la formation est accessible aux personnes aveugles, muettes, sourdes et malentendantes (avec leur personne accompagnante pour assurer la traduction au besoin).

Pour les personnes à mobilité réduite, certaines activités sont conçues pour inviter les apprenants à être en mouvement. Si c'est votre cas, contactez romain@supertilt.fr pour les ajustements pédagogiques.

En distanciel :

Le contenu de la formation est accessible aux personnes aveugles, à mobilité réduite, sourdes et malentendantes.

Les vidéos peuvent être sous-titrées par défaut ou en activant le sous-titrage automatique.



Conditions Générales de Vente

EXÉCUTION

Cette formation est organisée par

S.A.R.L. SuperTilt
55 Chemin du Moulin du Gôt
69340 Francheville

RCS LYON n°540 035 854
SARL au capital de 20000€
N° de TVA : FR 91 540 035 854
N° de déclaration d'activité : 82 69 12118 69

Téléphone : 06 66 98 76 35
Mail : romain@supertilt.fr

COMMANDE

Toute commande de formation intra entreprise suppose que le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le client possède un exemplaire.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le prix du stage correspond aux coûts de la formation, des documents et des supports pédagogiques remis aux stagiaires. Il ne comprend pas les repas.

MODALITÉS d'INSCRIPTION

L'inscription est validée soit par :

- La réception du bulletin d'inscription rempli et signé par l'entreprise, par courrier ou par mail. Le bulletin d'inscription doit obligatoirement mentionner l'organisme payeur,
- La signature de la convention de formation,
- Le règlement de l'intégralité de la formation avant son exécution.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Si l'effectif maximum est dépassé, une liste d'attente est établie et un report de l'inscription sur une autre session est proposé.

Une fois l'inscription validée, une confirmation d'inscription est envoyée au stagiaire.

Une attestation de participation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.



PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation. En cas de paiement effectué par un Opérateur de Compétences (OPCO), il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement être facturée au client. En cas de non règlement par l'OPCO du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Une facture est adressée à l'issue de la formation. Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou par virement bancaire en indiquant le numéro de(s) facture(s). Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes et l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVOICATIONS ET CONVENTIONS DE FORMATION

SuperTilt ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation. Nos factures font office de convention de formation simplifiée. Néanmoins, une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande.

LIEU ET HORAIRES

Le lieu de la formation sera précisé au plus tard 10 jours avant la formation. La formation respecte les horaires suivants : 9h00-12h30 13h30-17h00 (soit 7h de formation par jour). Une pause est prévue le matin et l'après-midi et un temps de restauration à midi (le déjeuner reste à la charge des participants).

EVALUATION – ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une fiche d'évaluation permet au stagiaire de donner son appréciation sur l'organisation, le déroulement et le contenu pédagogique de la formation. Sur cette fiche, le stagiaire peut indiquer les thèmes qu'il souhaite voir développer lors de prochaines sessions. Une attestation de présence est délivrée au stagiaire à la fin de la session, à la remise de la fiche d'évaluation.

ANNULATION, ABSENCE, REPORT D'INSCRIPTION

Toute formation commencée est due en totalité, sauf cas de force majeure.

Toute annulation d'inscription doit être confirmée par écrit.



- Une annulation intervenant plus de trois semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et trois semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de trois semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité. L'entreprise a la possibilité de remplacer le stagiaire empêché par un autre salarié.

ANNULATION D'UN STAGE

SuperTilt se réserve la possibilité d'annuler tout stage inter-entreprise en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société SuperTilt limite sa responsabilité au montant des prestations fournies.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par SuperTilt à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat. A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Lyon, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des États-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.